



ASSOCIATION
Henri Pézérat
Travail • Santé • Environnement



Alerte !
A l'ouverture des JO de Paris,
les toits de Paris sont transformés en une piste de danse
gravement contaminée à la poussière de plomb

Communiqué de presse
23 juillet 2024

Non contents de banaliser l'usage du plomb chaque fois que c'est possible, ce gouvernement - démissionnaire mais toujours aux affaires - a prévu, en lien avec la Ville et le CIO, d'organiser pour la cérémonie d'ouverture des JO un spectacle de danse sur les toits de Paris. Des danseurs évolueront sur des surfaces gravement contaminées au plomb, en raison du plomb provenant de l'érosion des toits et de la poussière accumulée au fil des ans. Il s'agit aussi des récentes recontaminations par l'incendie de Notre-Dame puis des travaux de déblaiement et reconstruction, ayant remis en suspension, depuis 5 ans, les résidus de l'incendie (<https://www.asso-henri-pezerat.org/notre-dame-5-ans-apres-du-plomb-partout/>) . Sur les toits de Paris les niveaux de contamination sont très élevés.

Nous tenons à alerter les travailleuses et les travailleurs, danseurs et danseuses, qui vont ainsi être gravement mis en danger, ceci en infraction aux règles de droit du travail. Rappelons que le plomb est neurotoxique, reprotoxique et cancérigène.

Nous appelons à l'exercice du droit de retrait d'une situation de danger grave et imminent, non seulement les danseurs et danseuses, mais tous les travailleurs et travailleuses concerné·s par cette activité : les intervenant·s ayant à préparer cette étrange « piste de danse », les électricien·nes chargé·es de la mise en place des conditions d'éclairage et de son, mais aussi celles et ceux qui auront ensuite à effectuer le lavage et nettoyage des vêtements contaminés des danseurs et des danseuses : étoffes, chaussons de danse et autres costumes... Comme le souligne la publication syndicale CGT *Nettoyage en lutte* du 10 juin 2024, « les Jeux Olympiques seront une vitrine de Paris et de la France », mais une vitrine bien sale et dangereuse pour celles et ceux qui ont à y travailler, au premier rang desquels les ouvrières et ouvriers du nettoyage (voir le site www.cgtparis.fr).

L'Union Départementale CGT Paris a créé une permanence syndicale spéciale JO ouverte dès à présent car « le droit du travail ne doit pas être hors-jeu », selon les mots de la CGT. Le Numéro vert de la CGT mis en place pour les salarié·es pendant toute la période des JO est le 08 01 23 05 26.

Associations et syndicat, nous luttons ensemble pour alerter, agir et obtenir justice pour les victimes. Rappelons que nous avons déposé une plainte pénale avec constitution de parties civiles en 2022 concernant la contamination de Paris par le plomb issu de l'incendie de Notre-Dame. Le présent épisode de mise en danger sera, à l'évidence, porté au dossier de justice comme conséquence à distance des infractions graves commises dans la conduite des répercussions de l'incendie de Notre-Dame, mais aussi pour montrer l'obstination du Ministère de la Culture à nier les dangers du plomb et s'affranchir des réglementations en vigueur.

Contacts :

UD CGT Paris : Adèle Tellez 06 25 61 09 94

Association Henri Pézérat : Annie Thébaud-Mony 06 76 41 83 46